



CCCSO MISE À JOUR DES NÉGOCIATIONS 2014/2015

L'ÉCOLE – C'EST NOTRE AFFAIRE

8

Dates à retenir

Le 23 janvier 2015 –
négociation

Du 3 au 7 février 2015 –
conférence annuelle du
CCCSO, à Ottawa

Le 23 novembre 2015 –
contestation fondée sur la
Charte (avec d'autres
syndicats) sur le projet de
loi 115

Le 7 janvier 2015

Mise à jour sur la négociation

Le 18 décembre 2014, nous prenons part à la quatrième ronde de négociations avec l'équipe de gestion composée de représentants des associations de conseillers scolaires et de la province.

Comme nous l'avons mentionné dans le dernier bulletin d'information, l'équipe de gestion continue d'insister pour que l'essentiel des éléments monétaires ne soit discuté *qu'à* la table centrale. Cela reste un point de discordance. Nous sommes déterminés à ce qu'une négociation locale significative prenne place et à ce que des questions de fonds soient soulevées aux tables locales.

De même, nous sommes en désaccord quant à certains éléments dont nous aimerions discuter à la table centrale, tels que l'attribution des contrats/sous-traitance, la prévention de la violence et l'entretien préventif. Selon nous, ces articles seraient susceptibles de réaliser des économies et nous voulons en discuter sur une base provinciale. Nous continuerons d'insister là-dessus, en raison de son importance pour nous et aussi parce que nous savons que l'équipe de gestion de trois des groupes d'enseignants a accepté de discuter de la sous-traitance et de la supervision aux tables de négociation des enseignants.

Puisque nous n'avons pas conclu d'accord sur l'inclusion de certains de ces principaux éléments à la table centrale, nous avons entamé le mécanisme de règlement des différends auprès de la Commission des relations de travail de l'Ontario (CRTO). Que nous en ayons besoin ou pas, nous voulons être prêts. (C'est ce qu'avait fait la FEESO, qui a finalement conclu une entente sur les sujets de discussion sans devoir avoir recours à la CRTO).

La prochaine date de réunion avec la partie patronale est fixée au vendredi 23 janvier.

Des copies des termes de référence que nous avons signés avec l'équipe de gestion seront distribuées aux présidents des sections locales cette semaine, une fois la traduction complétée.

Information provenant d'autres syndicats

L'*OECTA*, représentant les enseignants du système scolaire catholique de langue anglaise, n'a pas été en mesure d'intervenir un accord sur ce qui sera discuté au central. Elle a fait application auprès de la CRTO pour qu'une décision soit rendue. (Comme nous, elle souhaite que la question de gestion des présences soit traitée à la table centrale). Le SCFP a requis le statut d'intervenant à cette audience. Nous avons appris hier que le Conseil des associations des conseillers scolaires s'y oppose. Il appert que nous présenterons donc des arguments juridiques à ce sujet, au cours des jours à venir. Les dates d'audience de l'*OECTA* sont le 9 et le 19 janvier. L'*OECTA* a dit ne pas s'attendre à négocier avant la mi-février au plus tôt. Elle procédera à des votes de grève au cours des prochains mois.

Les enseignants francophones des conseils scolaires publics et catholiques se sont entendus sur ce qui sera discuté à la table centrale.

La FEESO et la FEEO (représentant les enseignants des conseils scolaires publics de langue anglaise) ont conclu un accord sur ce qui sera discuté aux tables centrales. Elles ont déjà procédé aux votes de grève. Des dates ont été fixées en janvier pour discuter de ce qui sera négocié au central en ce qui concerne leurs unités de travailleur de soutien scolaire.

L'un des conseils de syndicats représentant les travailleurs du secteur de l'éducation non-enseignants a déposé une demande auprès de la CRTO afin de déterminer les sujets devant faire l'objet de discussions centrales. Aucune date n'a encore été fixée. Mais, nous demanderons sans aucun doute le statut d'intervenant lors de ces audiences, aussi.

Négociation locale

Entretemps, les sections locales devraient finaliser leurs propositions devant faire l'objet de négociation locale de sorte que nous soyons tous en mesure de commencer à négocier en tandem. Nous avons fait parvenir le libellé fourni par le SFCP national aux sections locales qui doivent l'étudier aux fins d'inclusion dans les propositions locales si leur convention collective ne contient pas de clause similaire.

Une fois que les enjeux de négociation centrale auront été établis et acceptés, nous nous attendons à ce que la négociation locale démarre dans les 15 jours. Vous devez absolument être prêts pour cela afin que votre section locale ne soit pas laissée pour compte.

Examen des propositions locales

Nous remercions les sections locales qui ont déjà soumis leurs propositions aux fins d'examen. Nous rappelons à celles qui ne l'ont pas encore fait de le faire. Nous vous demandons d'envoyer toutes vos propositions locales à Jim Morrison. C'est l'approche qu'a adopté avec succès le CSHO pour identifier là où des conflits peuvent surgir entre les propositions centrales et locales.

Prestations provinciales

La dernière réunion du groupe de travail sur les prestations provinciales est prévue pour le 13 janvier. Le SFCP a embauché ses propres experts-conseils pour analyser les données présentées et nous vous ferons part des résultats lors de notre conférence de février.

Contestation fondée sur la Charte

Vous vous souvenez peut-être que les dates d'audience de la contestation fondée sur la Charte ont été reportées au début d'avril alors que nous sommes en attente de quelques décisions pertinentes de la Cour suprême. Comme elles n'ont pas encore été rendues, la date a été repoussée au 23 novembre. Il est important d'attendre ces décisions pour pouvoir profiter au maximum de la jurisprudence émergente.

Mobiliser les membres

Nous sommes heureux que plusieurs secteurs aient prévu une formation en préparation à la grève. Nous tenons à remercier les membres du personnel qui ont donné de leur temps pour offrir cette formation. Nous devons être fins prêts pour ce qui sera certainement une ronde de négociation difficile.

Deuxième convocation à la conférence de février

Notre conférence annuelle, « Négocier en vue d'une entente, se préparer à la grève », aura lieu du 3 au 7 février 2015, à Ottawa. Cette conférence est d'une extrême importance puisque nous en serons probablement à un moment capital de la négociation. La deuxième convocation a été envoyée.

AA:gb
sepb491